INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA PERSONNE ETROITEMENT LIEE :

Francois Lacoste, administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM: THERACLION **LEI**: /10034111/10034190

DETAIL DE LA TRANSACTION 1

DATE DE LA TRANSACTION : 13 juillet 2017 LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris NATURE DE LA TRANSACTION : Cession

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER: Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE: 5.41000 Euro

VOLUME: 1 000.0000

INFORMATIONS AGREGEES

PRIX: 5.4100 Euro **VOLUME**: 1 000.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DETAIL DE LA TRANSACTION 2

DATE DE LA TRANSACTION : 22 septembre 2017
LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris
NATURE DE LA TRANSACTION : Cession

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER: Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE: 5.2440 Euro

VOLUME: 1 539.0000

INFORMATIONS AGREGEES

PRIX: 5.2440 Euro **VOLUME**: 1 539.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DETAIL DE LA TRANSACTION 3

DATE DE LA TRANSACTION : 28 septembre 2017
LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris
NATURE DE LA TRANSACTION : Cession

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER: Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE: 5.1334 Euro

VOLUME: 1 000.0000

INFORMATIONS AGREGEES

PRIX: 5.1334 Euro **VOLUME**: 1 000.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION: 29 septembre 2017

COMMENTAIRES:

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."